ECONOMIE

Décembre 2011 **N° 4** paraît 4 fois par an

REGION **LAUSANNOISE**

La formule gagnante du Salon des métiers

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Chalet aux Diablerets

Centre administratif, route de Berne, Lausanne

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES SA +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

N° 4

Sommaire

Législation
Des aspects de la loi sur le travail encore trop méconnus 04

Coaching
Le Carrefour des créateurs célèbre le succès de Genilem 09

Concurrence
Comment la Comco vise aussi les petites entreprises 13

Commerçants lausannois
La colère des commerçants face aux dealers des rues 16

Formation
Le Salon des métiers, la recette d'une formule gagnante 19

Mobilité
Rouler électrique dans les parkings PMS 22

Entreprise
Valentine a la frite depuis cinquante ans 25

Vie de la SIC
Nouvel homme fort à Déclic 29

Ouest lausannois
Hommage à un témoin privilégié du développement 30

Michel Berney
Président SIC
Lausanne

Ras-le-bol des commerçants lausannois face aux dealers !

La ville et les associations de commerçants lausannois s'investissent chaque année pour créer l'événement autour de la période des fêtes de Noël. Ainsi les rues s'illuminent et les quartiers s'animent de nombreuses manifestations destinées à un très large public, invitant ainsi la population à fréquenter le centre-ville pour faire des achats, passer un bon moment ou tout simplement prendre un verre au sortir du travail.

Mais ce tableau est terni par ce qu'il convient d'appeler une vraie scène de drogue en ville. Ainsi dans le Matin, Blaise Willa n'hésite pas parler d'un réel fléau en précisant: «Exaspération, c'est peu dire: c'est un extraordinaire ras-le-bol qui s'abat sur la ville cette fin d'année. Commerçants, policiers, habitants et même passants, ils sont désormais des dizaines, des centaines, à dénoncer ce fléau qu'est devenue la scène de drogue du chef-lieu-vaudois.»

Mais voilà, il ne suffit pas seulement de le constater et d'en appeler à une plus grande vigilance des services de police. Le problème est hélas bien connu et identifié. Les petits dealers jouissent d'une réelle impunité profitant du «laxisme» introduit par le nouveau Code pénal.
Les jours-amendes, souvent assortis d'un sursis, évitent d'encombrer les prisons, mais permettent aux criminels de se retrouver le lendemain d'une arrestation, au même endroit, dans le même quartier, sur le même trottoir. Bref, comme le constate la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, les peines encourues ne font pas assez peur.
Il faut donc durcir le ton et rendre les peines réellement dissuasives en introduisant des peines de prison ferme pour toute vente de drogue dure dans un endroit public.

Les commerçants, les indépendants, les hôteliers, les restaurateurs, les exploitants de parking, la population en général, tous en ont «ras-le-bol». Lausanne mérite mieux que ça!
Ainsi, DECLIC, au travers du City Management, appuiera toutes initiatives des autorités communales, cantonales et fédérales en vue de modifier ce triste état de fait et s'impliquera pour proposer des solutions. Ainsi la fête de Noël avec son cortège d'animations retrouvera la place à laquelle elle a droit dans une ville où il fait bon vivre.

Michel Berney
Président SIC Lausanne et environs

Coups de cœur et coups de gueule
Economie Région Lausannoise est lu chaque trimestre par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent, par lettre ou par courriel à l'adresse du secrétariat de la SIC indiquée ci-dessous. Un espace vous sera réservé dans le prochain numéro.

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 46 – Fax 021 796 33 52 e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable:
Christian Masserey

Impression
Swissprinters Lausanne SA
Chemin du Closel 5,
1020 Renens

Des aspects de la loi sur le travail encore trop méconnus

L'inspection du travail Lausanne (ITL) veille sur l'application d'une législation autant au service des employeurs que des employés, dans la mesure où l'ignorance ou le mépris de certaines dispositions peut engendrer de sérieuses complications pour les uns comme pour les autres.

«On va s'en griller une?». Quelle attitude un employeur doit-il avoir envers ses collaborateurs qui prennent plusieurs fois par jour une micropause pour aller fumer dehors une cigarette désormais bannie de l'univers professionnel? Nombreux sont en effet les employés qui ont pris cette habitude, et les non-fumeurs peuvent se sentir désavantagés.
Anecdotique, mais exemplaire d'une question piège pouvant induire des conflits au sein d'une entreprise qui n'aurait pas édicté une règle spéciale. Une règle peut par exemple stipuler que ces micropauses sont retranchées du temps de travail effectif. Mais une règle qui sera valable à condition d'en respecter une autre: celle du droit aux pauses stipulé par la loi fédérale sur le travail: un quart d'heure si la journée de travail dure plus de cinq heures et demie; une demi-heure si la journée dure plus de sept heures; une heure si la journée dure plus de neuf heures. Et si nombre d'employeurs font preuve de générosité pour le temps de pause-café du matin, ils sont parfaitement en droit de retrancher sur le temps de travail les tranches de cinq minutes prises pour aller fumer à l'extérieur.
Le droit aux pauses n'est bien sûr que l'un des multiples aspects de la Loi sur le travail dont l'ITL (Inspection du travail Lausanne) a charge de veiller à l'application. Installée depuis 2007 place de la Riponne 10, cette unité est rattachée à la direction de la sécurité sociale et de l'environnement. Elle fait partie du Service du travail et de l'intégration placé sous la responsabilité de Michel Cambrosio Redmer. De fait, l'ITL est au bénéfice d'une délégation de compétence cantonale pour veiller au respect de trois législations: la loi sur le travail et ses ordonnances, l'ordonnance sur la prévention des accidents, et la loi régissant la conformité des produits mis en circulation.
Durant l'année, ses six inspecteurs ont effectué 354 contrôles, dont 31% n'avaient pas été annoncés. Pourquoi une si faible proportion de contrôles inopinés? Parce que le rendez-vous permet à l'employeur d'avoir la disponibilité pour s'expliquer et d'auditionner le personnel sur place.
Sur mandat de la Municipalité, l'ITL assure aussi une permanence du droit du travail permettant à toute personne qui habite ou travaille à Lausanne, employée ou employeur, d'obtenir gratuitement des renseignements en matière de contrat de travail. Les personnes syndiquées sont priées de s'adresser à leur syndicat.
Michel Cambrosio Redmer: «Il suffit parfois d'une simple information par téléphone pour éviter de procéder à un licenciement abusif ou ne tenant pas compte des délais de congé légaux. Cette précaution permet aux parties de ne pas devoir inutilement déclencher une procédure devant les tribunaux des prud'hommes.»

Relevé de temps de travail

Parmi les nombreuses dispositions légales dont l'ITL a charge de veiller à l'application, celle du relevé des temps de travail figure en bonne place des plus méconnues ou négligées. Or cela peut avoir des conséquences bien plus importantes qu'une simple dénonciation au préfet, lequel peut punir le contrevenant par l'amende.
Concrètement, tout employeur est tenu de relever le temps de travail de

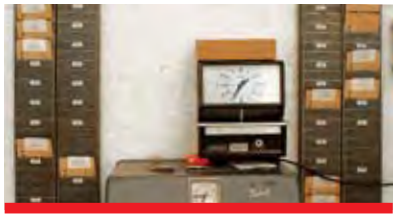

De la machine à timbrer au carnet du lait: peu importe le moyen, l'essentiel étant de relever le détail des temps de travail.

ses collaborateurs. Heure d'arrivée, pause, retour de pause, heure de départ: il ne suffit pas d'indiquer une durée quotidienne. Cela vaut pour tout le monde, sauf pour les cadres ayant une fonction dirigeante élevée équivalente au propriétaire de l'entreprise, par exemple en engageant leur signature.
Si le relevé des temps de travail ne pose a priori aucun problème dans les entreprises disposant d'une timbreuse, il en va autrement ailleurs. Nombre de grandes sociétés estiment, notamment des multinationales, pour des raisons culturelles, qu'il s'agit-là de leur chasse gardée. Quelques dérogations temporaires sont toutefois accordées aujourd'hui par le Seco à des grandes banques qui participent à une étude de faisabilité d'enregistrement du temps de travail basé sur la confiance. Par ailleurs, cette contrainte peut aussi être satisfaite en enregistrant les déviations par rapport à un horaire fixe.
La finalité de cette disposition n'est pas seulement d'empêcher le dépassement des limites légales en matière d'heures de travail, mais essentiellement de protéger la santé des employés.

(Suite à la page 7)

Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange
24h / 24h • 365 jours par année
pour vos écoulements et canalisations
TUYAUMAX®
Renens - Genève - Yverdon

info@tuyaumax.ch
0848 852 856
www.tuyaumax.ch

On a trouvé la solution

AVEC BCV ENTREPRISES

La BCV vous accompagne dans le développement de votre entreprise, de la compréhension de votre environnement à l'élaboration d'une solution personnalisée. Faites le choix de l'expertise reconnue d'une banque impliquée dans l'économie locale.

Ça crée des liens

www.bcv.ch/entreprises
0844 228 228

BCV

50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

LOGEMENT IDÉAL SC
SOCIETE COOPERATIVE

Nous œuvrons depuis 50 ans pour mettre à disposition des appartements à loyers modérés.

Bâtissons ensemble le logement de demain !

SIÈGE SOCIAL
Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13

www.logement-ideal.ch

Five in One
pour que jamais
l'entreprise ne s'arrête

Agence générale de Lausanne
Jacky Delapierre, Directeur régional
Av. du Théâtre 1, Case postale 7703, 1002 Lausanne
T021 310 02 02
www.vaudoise.ch

vaudoise

(Suite de la page 4)

«C'est aussi dans l'intérêt de l'employeur», souligne Michel Cambrosio Redmer. «En cas de litige, le patron sera désavoué s'il ne peut présenter un relevé alors que l'employé qui réclame par exemple le paiement d'une centaine d'heures supplémentaires aurait fait un décompte de son côté. Pour les petits commerçants, cela peut avoir son importance. Pas besoin d'ordinateur, un simple carnet du lait suffit.»

Sécurité dans l'entreprise

Autre point délicat de la loi sur le travail: l'application des directives MSST (appel à des Médecins du travail ou autres Spécialistes de la Sécurité au Travail). Le respect de cette directive datant de 1997 est obligatoire depuis l'an 2000. Cela part du principe que l'employeur doit connaître le danger du poste de ses collaborateurs. Ce qui oblige non seulement de répertorier de tels dangers, mais de prendre des mesures de protection et d'assurer un suivi systématique en faisant appel si nécessaire à un spécialiste. «Tout le monde croit que c'est destiné à l'industrie, aux administrations ou aux banques. C'est un malentendu. C'était sans doute le cas au début puisque ce principe date de 1964 lorsque le champ d'application était surtout réservé aux usines. Mais si vous devez évacuer 200 employés, il est faux de croire que cela va se faire tout seul si rien n'a été prévu.»

Conformité des locaux

On n'installe pas n'importe quelle entreprise dans n'importe quels locaux. L'ITL attire l'attention sur le malentendu qui règne entre la conformité d'une construction à la lumière du permis de construire et celle du point de vue de son adéquation pour une activité économique déterminée. Exemple: un magasin sans fenêtre donnant sur l'extérieur n'est pas conforme. Idem si l'on a oublié les sanitaires. Complications en vue donc si l'on construit un local en sous-sol avec l'intention de le louer à un commerçant, lequel n'aura tout simplement pas le droit de travailler dans de telles conditions.

Les mauvaises surprises de ce genre pourraient cependant être évitées s'il existait, comme à Genève, une loi cantonale stipulant que le dossier de mise à l'enquête est aussi examiné de ce point de vue, seules les entreprises industrielles y étant contraintes actuellement. À noter qu'il est néanmoins possible de soumettre volontairement les plans.

Le législateur n'étant pas stupide, il a bien sûr prévu des dérogations à cette contrainte. Il opère ainsi la distinction entre ce qui existe déjà et les constructions nouvelles.

Protection de la maternité

L'employeur ne sait pas toujours à quoi il est tenu de veiller lorsqu'une de ses collaboratrices est enceinte. Prise au pied de la lettre, la loi oblige à réaliser une analyse des risques qu'elle encourt à sa place de travail. Cette disposition est fort méconnue. Contrairement à ce qu'imaginent beaucoup, elle n'est pas réservée aux activités industrielles ou aux PME du bâtiment. La restauration et l'hôtellerie sont par exemple des domaines où la protection de la femme enceinte revêt une réalité bien concrète si son travail consiste à porter des objets ou des plateaux. Si elle se plaint auprès de son médecin et que celui-ci ne dispose pas d'un document montrant que sa place de travail est adéquate, c'est l'employeur qui en fera les frais car il devra la payer si elle reste à la maison, sans que cela soit considéré comme un arrêt maladie.

Cela dit, si la femme enceinte refuse son consentement pour travailler, elle est en droit de quitter son emploi à tout moment sans qu'on puisse lui imputer une faute – cela vaut aussi pour l'allaitement – mais sans que l'employeur soit obligé de la payer pendant ce temps-là. Enfin, l'entreprise est tenue d'aménager un endroit où la future maman peu se reposer et même s'étendre et allaiter.

Depuis 30 ans à la pointe des nouveautés!

Les progrès de la technique n'ont jamais été aussi rapides et évolutifs dans les secteurs de l'électricité, la domotique et les télécommunications.

Nos techniciens et monteurs n'ont eu de cesse de se tenir à la pointe de ces changements afin d'offrir des solutions inventives et compétitives à nos clients.

Ils sont à même de vous proposer des solutions optimales pour l'automatisation des bâtiments, les installations électriques et la télématique.

N'hésitez pas à nous contacter pour ouvrir un dialogue constructif avec nos spécialistes.

MARÉCHAUX

Maréchaux Electricité SA • Chemin de la Gottrause 10 • 1023 Crissier • Tél. 021 654 26 26
www.marechaux-lausanne.com

CIE

Centre d'Impression Edipresse s.a.

Ch. de Mochettaz 8 – CP 80
CH –1030 Bussigny
Tél. +41 (0)21 349 57 57
Fax: +41 (0)21 349 57 39

info@edipresse.ch
www.cie-imprimeries.ch

TOUS LES JOURS DE LA VIE À LA POINTE DU PROGRÈS

Seul en Suisse:
Le CIE imprime vos journaux «waterless»
sur KBACortina
Seulement de l'encre et du papier!

+ écologique
+ économique
+ qualitatif

Le Carrefour des créateurs célèbre le coaching Genilem

L'édition 2011 du Carrefour des créateurs, cinquième du nom, s'est tenue le 1er novembre au Palais de Beaulieu. Organisée par Genilem, organisme indépendant de coaching de jeunes entreprises romandes, cette rencontre est devenue un haut lieu du réseautage et la démonstration de la réussite d'un concept de plus en plus apprécié.

Jeunes entreprises et spécialistes des mondes économique, financier, associatif et de la formation se sont retrouvés à Beaulieu pour un salon professionnel placé sous le signe de l'entraide au service de la créativité. Organisée par Genilem, institution indépendante spécialisée dans la création et le coaching d'entreprises innovantes, cette rencontre désormais traditionnelle et très attendue a réuni plusieurs centaines de personnes toutes animées de la foi dans le développement de la libre entreprise au service de l'originalité des idées.
Au-delà des stands des uns et des autres, cette journée était rythmée par une série de conférences-débats en prise directe avec les préoccupations et les défis de celui ou de celle qui lance sa propre entreprise. L'une de ces conférences, intitulée «bien s'entourer, ouvrir son capital», rappelait par exemple que la créativité à elle seule ne suffit pas à mettre une affaire sur ses rails sans un management efficace et une répartition clairement définie des rôles de chacun.

Du multimédia à l'épicerie
Les start-up coachées par Genilem représentent les domaines d'activité les plus divers.

Yann Lehmans est administrateur de Promaudio Sàrl. Basée à Lausanne, créée en 2007, cette entreprise développe de nouveaux médias audio et visuels destinés à la diffusion publicitaire dans les lieux publics à forte fréquentation, tels que centres commerciaux et parkings. Au nombre de ses clients figurent la Ville de Vevey et la Fondation des parkings de Genève. La société est encadrée par Genilem depuis 2010. «Au départ, nous étions un peu anxieux en nous adressant à eux», sourit Yann Lehmans. «Nous redoutions une forme d'ingérence dans la marche de notre entreprise. Nous avons vite compris que ce n'était pas du tout le cas. Leur coaching s'est manifesté par des conseils en matière d'idées et de choix. Nous avons pu par exemple bénéficier d'un tableau de contrôle pour la gestion des finances. Et puis cela nous a permis d'accéder à une formidable plateforme de réseautage. Nous sommes ici pour montrer nos nouveaux produits et nous avons plusieurs rendez-vous sur notre stand».

(Suite à la page 11)

Yan Lehmans, administrateur de Promoaudio encadré par Genilem depuis 2010 (Photo Jean-Paul Maeder)

Céline Renaud, administratrice de JMC lutherie coachée par Genilem en 2005 et 2007 (Photo Jean-Paul Maeder)

Bastian Jaccard, de l'entreprise Espace-terroirs.ch, encadré par Genilem depuis deux ans et demi. (Photo Jean-Paul Maeder)

Populaire

Pharmacies Populaires

Votre santé au meilleur prix!

15% le 1er du mois (sauf médicaments remboursés)

20% pilules contraceptives et préservatifs

20% sur Vichy, Eucerin

Ordonnances: 0 Taxe + Rabais si paiement comptant

www.pharmapop.ch

Rue de l'Ale 40	Lausanne	Tél. 021 312 35 73
Bd de Grancy	Lausanne	Tél. 021 616 38 62
Av. d'Echallens 61	Lausanne	Tél. 021 624 08 70
Rte d'Oron 4	Lausanne	Tél. 021 652 48 70
Grand-Rue 100	Morges	Tél. 021 801 27 34

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

Boand & Maccagni s.a.

Installations sanitaires -1018 Lausanne -Rue de la Pontaise 23—CP 62
Dépannage - Entretien - Transformations - Débouchages

Tel : 021 646.80.80 Fax : 021 646.86.42 www.boand.ch

- Maitrise fédérale
- Concessionnaires eau et gaz
- Dépannage et entretien d'installations
- Devis, Etudes, Expertises, Coordination
- Débouchages
- Biotechnologie, traitement des graisses

(Suite de la page 9)

Large sourire aussi chez JMC lutherie, dont la création la plus étonnante est la transposition de la table d'harmonie d'un instrument en enceinte de diffusion acoustique remplaçant le haut-parleur vieux comme le monde. L'entreprise du Brassus, qui travaille en partenariat avec l'EPFL et la HEG, occupe sept personnes. Elle a été suivie par Genilem en 2005 et en 2007. Céline Renaud, l'un des deux administrateurs de la société est on ne peut plus claire: «Genilem nous a apportés de la ténacité et nous a aidés parfois à lever la tête du guidon.»
Radieux au milieu de ses fruits et légumes, Bastian Jaccard est venu présenter Espace-terroirs.ch. Basée à Genève, la société de commerce alimentaire qui occupe quatre personnes se définit comme une entreprise de proximité. «Nous sommes encadrés par Genilem depuis deux ans et demi. C'est précieux pour nous guider dans la manière de mettre en œuvre les idées. Je suis venu participer à ce Carrefour de créateurs parce qu'il y a des conférences intéressantes que j'ai envie de suivre».

Pour qui Genilem?
Si le Salon des créateurs offre une tribune et un lieu de rencontre exceptionnel aux jeunes entreprises, il met surtout en lumière l'action de Genilem. Fondée en 1995, cette structure a développé au fil des années une documentation et une expertise importantes en matière de création d'entreprises. Elle s'emploie à en faire bénéficier ceux qui se lancent dans l'aventure, dans quelque branche que ce soit et à une seule condition: l'innovation. Et ce ne sont pas les idées originales qui manquent.
Depuis sa création, Genilem a ainsi accompagné plus de deux cents nouvelles entreprises. Neuf sur dix sont devenues des réussites et certaines de véritables success story. Genilem est financée par les contributions de ses parrains tels qu'entreprises, institutions, communes (collectivités publiques) et Etats (pouvoirs publics).
Le terreau romand semble particulièrement fertile: durant les neuf premiers mois de 2011, s'il s'est créé 29 404 entreprises dans le pays, c'est en Suisse occidentale que la progression par rapport à 2010 est la plus grande, avec un bond de 12%. Cela en dépit d'une frilosité relativement importante, 35% des Suisses avouant être freinés par la peur de l'échec, contre 23% seulement des Américains mais 49% des Français.
Inutile de s'adresser à l'association si c'est juste pour lui demander de l'argent. Elle n'assure aucun financement direct mais en facilite l'accès. Genilem offre cependant un service gratuit de conseils et d'accompagnement, partant du constat que si les jeunes entrepreneurs ont parfois des idées en or, ils ne disposent pas des moyens financiers pour s'offrir un conseil efficace, cela tout particulièrement dans la phase précédant la constitution de leur affaire.
Concrètement, l'organisation propose un diagnostic complet du projet d'entreprise, des conseils et une assistance au démarrage, étape cruciale dans la mesure où à ce stade le droit à l'erreur n'existe pas. Elle offre aussi des formations spécialisées aux créateurs d'entreprise, ainsi qu'un réseau de parrains et de partenaires.
Cet accompagnement professionnel peut se prolonger durant trois ans après la sélection. Tout cela est prodigué dans un climat de totale confidentialité – rien des projets soumis ne filtre à l'extérieur.
De fait, lorsqu'un projet est retenu par le comité de sélection de Genilem, celui-ci bénéficie d'un accompagnement gratuit et mensuel pendant une durée de trois ans.
Cet accompagnement se caractérise par la mesure de la vitalité commerciale de l'entreprise, la rigueur des visites et l'utilisation d'indicateurs de progression, la stratégie d'entreprise, la transformation du créateur d'entreprise et patron d'entreprise, et l'élaboration et le développement d'un réseau d'affaires et communication.

Mobilité.

Ascenseurs Schindler SA Lausanne
Rue de l'Industrie 58, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Téléphone 021 623 28 28, lausanne@ch.schindler.com

www.schindler.ch

Schindler

Un pas vers le développement durable ? ...
Faites le avec nous...
Pour vos toitures, nous vous proposons
Des solutions techniques innovantes et écologiques.

BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA
Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel. : 021/646 78 12 / Fax. : 021/646 76 37

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

uspi

Un bail signé = un arbre planté

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

Comment la Comco vise aussi les PME

Contrairement à une idée reçue, la Commission fédérale de la concurrence (Comco) ne s'en prend pas qu'aux géants de la grande distribution ou des services. Elle s'intéresse aussi de près aux PME, aux petites entreprises et aux particuliers, ainsi qu'aux associations professionnelles.

Il se demanda de quel crime on pouvait bien l'accuser quand il vit débarquer un beau matin la police vaudoise dans son entreprise. Ce représentant et distributeur de matériel de sport de montagne était tout simplement soupçonné de fixer les prix et d'entraver les importations parallèles. Et les forces de l'ordre venaient perquisitionner dans ses locaux sur mandat de la Commission fédérale de la concurrence (Comco). À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'enquête n'est pas close.

Olivier Rau, secrétaire patronal, a recensé plusieurs affaires récentes démontrant que la Comco s'intéresse autant aux PME, aux particuliers et aux associations professionnelles qu'aux géants de la distribution et des services. «Il est faux aussi de croire qu'elle ne sévit qu'à coups d'amendes de plusieurs millions de francs qui sont systématiquement cassées par le Tribunal fédéral.» Vincent Martenet, président de la Comco, déclarait sans ambages dans le Journal des arts et métiers de mai 2011: «Il n'y a pas de traitement de faveur». Seuls y échappent les situations de monopole, celles des prix contrôlés par l'Etat, ainsi que les secteurs de la santé et de l'agriculture.

En application de la loi sur les cartels, la Comco pourchasse tous les accords qui permettent de déterminer directement ou indirectement un prix. Et cela concerne autant les accords dits verticaux que l'on peut trouver dans la distribution, que les accords dits horizontaux passés entre confrères concurrents potentiels.

Toute aussi intransigeante qu'elle soit, la Comco n'est pas pour autant dénuée de discernement. Il faut par exemple que l'accord vertical placé dans son collimateur affecte de manière notable le marché, ce qui n'est par exemple pas le cas lorsqu'un distributeur de vélos indique certes un prix, mais que les revendeurs consentent systématiquement des rabais.

Olivier Rau, secrétaire patronal, constate que les associations professionnelles sont aussi visées par la Comco

Les associations professionnelles se font du souci

«Les associations professionnelles ne sont pas épargnées et c'est un souci», observe Olivier Rau. Sont ainsi dans la ligne de mire les accords de prix et de tarifs décidés par l'assemblée générale d'une association. Des accords certes conclus pour de bons motifs, notamment pour exercer une certaine police au sein de l'association et pour fournir des indications aux nouveaux arrivants, mais qui peuvent poser de gros problèmes. «Force est d'admettre qu'il y a des accords internes qui peuvent être bénéfiques, car ils permettent de garantir les investissements en cas de lancement d'un nouveau produit».

(Suite à la page 15)

LARAG
MORE THAN TRUCKS

Le spécialiste de l'utilitaire léger et du véhicule de loisirs

Vente • Leasing • Location • Réparations • Transformations

En permanence, exposition des nouvelles générations Mercedes-Benz Sprinter, Vito et Viano ainsi que le Fuso Canter.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous les présenter et de vous les faire essayer.

LARAG SA Echandens
Route d'Yverdon 18, 1026 Echandens, tél. 021 701 42 42
www.larag.com

VÉHICULE DE SERVICE
DÈS FR.
15'990.–[1]

VÉHICULE DE LIVRAISON
DÈS FR.
22'500.–[1]

MINIBUS
DÈS FR.
25'500.–[1]

BENNE BASCULANTE
DÈS FR.
41'500.–[1]

Les miracles économiques. A présent, avec un avantage de prix jusqu'à Fr. 11'000.–.

Numéro 1 dans le secteur des véhicules utilitaires en Europe[2], le Ford Transit est le partenaire idéal pour tous les transports. La gamme complète de véhicules propose une solution confortable et économique pour chaque utilisation. Vous en apprendrez davantage sur tous les modèles Ford Transit «Professional» lors d'un entretien personnel avec votre concessionnaire Ford ou sur le site www.ford.ch.

TRANSIT PROFESSIONAL

Ford

Feel the difference

Emil Frey

Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier

www.emilfreycrissier.ch

[1] Prix nets pour les clients inscrits au registre du commerce. Offre valable jusqu'au 30.9.2011 auprès des concessionnaires participants.
[2] Selon les chiffres des immatriculations européennes. Etat septembre 2010, segment véhicules 1+2 tonnes.

(Suite de la page 13)

Une enquête a été ouverte contre l'association des régisseurs neuchâtelois, au motif qu'elle publiait des recommandations tarifaires. Aujourd'hui, lorsque quelqu'un veut connaître la pratique en matière d'honoraires de gérance d'immeuble, il n'a d'autre voie, faute d'indication chiffrée, que de comparer les offres de plusieurs entreprises. Cela complique certes les choses pour l'utilisateur, mais la Comco s'en fiche.
Olivier Rau remarque que les associations s'en sont tiré pendant un temps en disant qu'il ne s'agissait que de données fournies à titre indicatif, mais la Comco a clairement précisé qu'on ne peut pas faire des recommandations de prix et tarifs, peu importe le nom qu'on leur donne. «Les associations professionnelles sont toutes en train de faire les à fond pour s'assurer qu'elles ne tombent pas sous cette interdiction. Probablement que cela va trop loin, mais ne pouvons qu'en prendre acte.»
A noter qu'en matière de salaire, les choses ne sont pas d'une clarté absolue. Les accords passés dans ce domaine ne sont en principe pas concernés. La question pourrait toutefois se poser dans les branches où la main-d'œuvre constitue l'essentiel des coûts.
Cela dit, les associations ne sont pas pour autant privées de toute possibilité de communication de coûts à la clientèle de leurs membres. Mais comme le précise la Comco, cette communication doit s'en tenir par à un catalogue de prestations, sans indication de prix ni même de fourchette de prix. Les chiffres tolérés dans ce domaine doivent être de nature purement statistique, comme par exemple le constat des prix pratiqués dans la branche au cours des trois dernières années, et cela si possible publié par un tiers comme une fiduciaires, la FRC ou l'Uni. Ils peuvent aussi consister en une formule de calcul de prix.

Le doute ne profite pas à l'accusé

Cette situation se double d'un mode d'intervention devenu redoutable. Jusqu'en 2005, le contrevenant ne risquait quasi rien à la première infraction. Il lui suffisait de modifier sa pratique. «Depuis la réforme de la loi sur les cartels en 2005, il y a une sanction directe, laquelle peut toucher toutes les entreprises qui ont participé à l'accord ainsi que l'association professionnelle qui l'a incité ou coordonné.»
En cas de culpabilité avérée, les coupables risquent une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices.
Pour cela, il faut bien sûr que la Comco ait une raison de s'intéresser à tel ou tel secteur. Mais une dénonciation est vite arrivée, par exemple de la part d'une personne qui s'est vue refuser le droit d'entrer dans l'association, ou à l'opposé, d'une autre qui se sent prisonnier de cette association.
De nombreux cas se règlent toutefois à l'amiable: si le suspect avoue, la sanction sera atténuée. Sinon, l'enquête peut durer des mois. Et le doute ne profite pas à l'accusé. Lorsqu'il y a présomption d'illicéité, c'est en effet à l'entreprise ou à l'association visée de démontrer que la pratique reprochée a eu des effets négligeables sur le marché.
Pour se défendre, il lui faudra mandater un avocat et assumer des coûts importants si elle veut porter son cas jusque devant le Tribunal fédéral avec toute l'incertitude que cela comporte en ce qui concerne l'issue d'une telle démarche.
La cherté du franc suisse a récemment incité le Conseil fédéral à serrer la vis en matière d'accords verticaux. Reste à savoir quelle peut être l'efficacité de la Comco en pareille situation. Pour qu'il y ait infraction, il faut en effet que les partenaires aient conclu un accord – pas nécessaire écrit ou devant notaire.
La question est de savoir si l'on peut parler d'accord lorsqu'un fabricant étranger dicte les prix à son importateur en Suisse…

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER | Rue du Centre 16 | Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 | Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

Vélodrome de Saint-Quentin-En-Yvelines (F)
MP INGENIEURS CONSEILS SA,
Partenaire SST ENGINEERS SA

La colère des commerçants face aux dealers des rues

Vingt-trois associations de quartier disent publiquement leur raz-le-bol face à une situation déplorable et préjudiciable non seulement au commerce lausannois mais aussi à l'image que donne la capitale vaudoise et à son attractivité économique. La Ville promet des renforts policiers pour combattre un véritable commerce de la drogue à ciel ouvert.

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Les problèmes liés à la drogue sur la voie publique ne sont pas nouveaux à Lausanne. On se souvient de la véritable plaie que représentait le rassemblement des toxicomanes marginaux à la place Saint-Laurent. Ces derniers ont désormais déplacé leur quartier à la Riponne, ce qui est un peu moins visible mais évidemment pas satisfaisant étant donné qu'ils sont ainsi le premier spectacle offert aux yeux des visiteurs sortant du parking ou de la station de métro. Mais le véritable problème aujourd'hui est ailleurs et autrement plus préoccupant.
Les lettres de citoyens scandalisés par la prolifération aux yeux de tous de jeunes dealers dans les rues de Lausanne se multiplient dans le courrier à la Municipalité et débordent dans le courrier des lecteurs des journaux, missives plombées de la menace de ne plus venir en ville pour y faire ses achats dans de pareilles conditions. Or force est de déplorer que toutes ces démarches individuelles restent pratiquement lettre morte. S'il est vrai que la situation s'aggrave essentiellement à la nuit tombée, on constate que c'est bien avant l'heure de fermeture des magasins que s'ouvre le bal des vendeurs de boulettes de cocaïne. Non seulement ceux-ci ne se cachent plus, mais ils n'hésitent désormais pas à aborder le passant.
De fait, il y a belle lurette que les dealers n'attendent pas la nuit pour se poster dans les rues. C'est ce développement du trafic en plein jour, dès la fin de l'après-midi, qui rend la situation encore plus intolérable. Cela donne l'impression que le centre ville est devenu une zone de non droit de plus en plus attractive pour des consommateurs dits «festifs» venant parfois s'approvisionner depuis loin à la ronde.

D'une seule voix

Pour le première fois, vingt-trois associations de quartier se sont regroupées pour faire entendre d'une seule voix la colère des commerçants et des habitants auprès des pouvoirs publics jusqu'ici peu empressés à empoigner le taureau par les cornes ou invoquant l'impuissance de la justice depuis l'entrée en force en janvier dernier du nouveau Code de procédure pénale fédéral.
Il est vrai que pour retenir au poste et envoyer en prison un dealer interpellé lors d'un contrôle, la police doit pouvoir faire état d'une récidive de flagrant délit de possession de drogue ou de transaction. Pas besoin de faire un dessin pour expliquer que cela relève la plupart du temps d'une mission impossible tant il est facile pour le suspect de se débarrasser de sa marchandise.

Force de dissuasion

Dans de pareilles conditions, non seulement la répression n'a plus d'effet et l'angélisme de la prévention encore moins. Jacqueline de Quattro s'est certes engagée dans une démarche visant à obtenir un durcissement de la loi fédérale – elle demande un an de prison ferme au minimum pour toute vente de drogue dure en un lieu accessible au public –, mais cela prendra du temps, et à court terme, seule la dissuasion et le harcèlement sont à même de porter des fruits. La preuve en est apportée chaque fois que la police accroît sa présence sur le terrain. Et tant pis si, à la manière des pigeons qui s'envolent dès que l'on frappe dans les mains, les trafiquants de rue reviennent sur les lieux aussitôt l'alerte passée. Il demeure en effet que la présence policière ou toute autre mesure

Les médias, quotidiens, magazines et télévision, ont abondamment décrit une situation devenue préoccupante à Lausanne

dissuasive trouble la tranquillité de leur business. Dans ce registre, une commerçante de la place du Tunnel a par exemple constaté qu'ils prenaient immédiatement la fuite lorsqu'elle sortait un appareil photo pour les flasher, attitude au demeurant risquée étant donné l'imprévisibilité des réactions de ces personnes sous leur apparence de jeunes gens très polis.
Les associations de quartier demandent dès lors une présence policière très renforcée, voire constante, jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée. Les commerçants souhaitent par ailleurs collaborer avec les pouvoirs publics au sein d'un groupe de travail.
Une chose est à peu près sûre, l'attitude fataliste consistant à dire que tant qu'il y aura des clients il y aura des vendeurs et que ce sont les premiers qui attirent les seconds ne tient guère. En matière de stups comme ailleurs, chacun sait que l'offre attire le consommateur, et l'on en veut pour preuve le prix dérisoire atteint par la boulette qui se négocie parfois à moins de vingt francs.

La rue de Bourg touchée
Tous les quartiers ne sont pas touchés, mais nul ne sait lequel sera demain envahi. On observait par exemple en automne dernier un déplacement à la rue de Bourg de l'activité de dealers jusqu'alors concentrés dans les secteurs du Maupas et Chauderon. Un choix stratégique pour les dealers, probablement dicté par une topographie qui leur est très favorable en raison des nombreuses directions de fuite possibles par les ruelles adjacentes et les possibilités de cachettes qu'elle présente en cas d'alerte.
Des Portes Saint-François au haut de la rue de Bourg, on en a compté jusqu'à près d'une vingtaine dès 18 h 30. Et si les magasins sont certes fermés ou sur le point de l'être lorsque les vendeurs de boulettes et leurs acheteurs envahissent les lieux, leur présence est loin de passer inaperçue engendre un climat d'insécurité qui met petit à petit à l'index l'une des rues les plus prestigieuses de Lausanne où l'on aime faire du lèche vitrine à toute heure de la nuit aussi. Ainsi Ivan Benjamin, commerçant à la rue de Bourg, rappelait-il récemment dans le journal Le Temps que «la Ville se doit de présenter un cadre propice aux affaires et nos magasins doivent être plaisants à regarder de jour comme de nuit. L'image globale doit être meilleure, surtout si le climat économique devient plus difficile.» Président de l'association Cœur de Ville, Claude Jutzi ne peut s'empêcher de constater que la Ville semble d'un côté tolérer en toute impunité des actes gravement illégaux et de l'autre exercer sur les commerçants l'application tatillonne de la législation régissant leur activité. D'autres commerçants préfèrent conserver l'anonymat, par crainte de représailles!

Dialogue enfin engagé
Si Helena Druey, la nouvelle City Manager et secrétaire générale de la Société coopérative des commerçants lausannois, se réjouit du dialogue qui semble pouvoir enfin s'instaurer avec la Ville sur ce thème, elle souligne l'urgence de passer aux actes, sous peine de voir nombre de commerces et constater que leur clientèle filer ailleurs faire ses achats, les plus fortunés à Londres ou à Paris, les autres dans les centres commerciaux de la périphérie lausannoise.
Marc Vuilleumier, Municipal en charge de la sécurité publique répond pour l'heure qu'il a demandé à pouvoir disposer à court terme de 60 policiers supplémentaires – Lausanne en compte actuellement 430 et l'on attend avec impatience la sortie du préavis de la Ville sur la sécurité annoncée pour le début 2012. Le commerce lausannois ne peut pas se permettre le luxe d'attendre.

Joyeuses Fêtes !

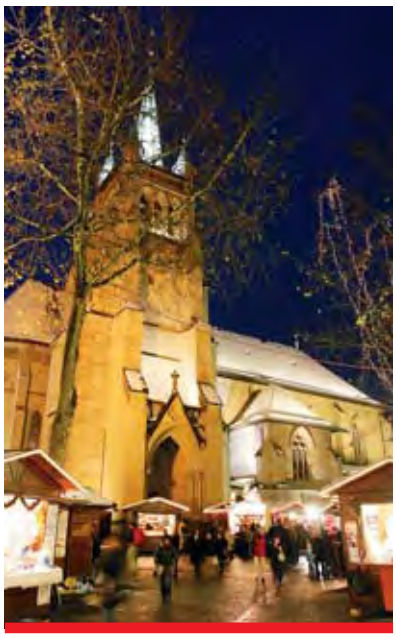

(Photo Jean-Paul Maeder)

Suivons l'exemple canadien en matière de consommation!

Un récent sondage mené au Canada sur la consommation montre que trois Canadiens sur quatre privilégient l'achat local pour encourager l'économie locale. Ceci contraste fortement avec l'état d'esprit de certains de nos politiciens qui suggéraient dès cet été aux suisses d'aller faire leurs achats à l'étranger pour profiter du franc fort.

Malheureusement, leurs paroles furent lourdes de conséquences. Malgré les tentatives de répercuter la baisse de l'euro sur les marchandises, depuis le mois d'août beaucoup de commerçants ont enregistré pour le non alimentaire des pertes mensuelles allant de 15 à 25% par rapport aux mois de l'année précédente.

Les températures clémentes du mois d'octobre et novembre n'ont fait qu'accentuer cette chute. Ainsi, depuis le mois d'octobre plusieurs commerces suppriment des emplois ou trouvent des arrangements avec les syndicats pour limiter la casse. Sachant que pour un grand nombre, la période de Noël représente environ 30% du chiffre d'affaire annuel, c'est avec angoisse que celle-ci était attendue non seulement par les patrons mais aussi par leurs employés.

La question n'est pas de savoir de combien le bénéfice annuel sera, mais plutôt si les ventes permettront de rattraper le manque à gagner et de sauver des emplois. Mon message peut paraître alarmiste pour certains, mais en coulisse, la situation est grave.
Alors, même si le cadeau que vous offrirez cette année à vos employés, à vos clients ou à votre famille sera plus modeste, soutenez l'économie locale, nos commerçants et nos emplois. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons avoir un impact. Suivons l'exemple de nos amis canadiens.

Au nom des commerçants lausannois, je vous souhaite de bonnes affaires.

Martine Fiora
Présidente de l'ACL

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

M+F • Ferblanterie • Couverture • Façades • Echafaudages
Paratonnerres • Etanchéité • Isolations • Service d'entretien

Clinique de La Source Lausanne

La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité
Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24
Unité de soins intensifs
Centre de cardiologie interventionnelle
Centre ambulatoire/Endoscopie

Institut de radiologie (CT-SCAN, I.R.M, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Institut de physiothérapie

www.etcdesign.ch - Photos©Th. Zufferey

THE SWISS LEADING HOSPITALS Best in class.

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM Recognised for excellence

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Le Salon des Métiers, une formule résolument gagnante

Avec plus de 21 000 visiteurs, la deuxième édition du Salon des Métiers et de la Formation qui s'est tenue cet automne à Beaulieu poursuit sa progression et démontre la pertinence d'une formule dont la renommée s'étend bien au-delà de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud.

Un seul grand Salon des Métiers et de la Formation plutôt que plusieurs rendez-vous plus modestes disséminés à travers le canton. La formule inaugurée l'an dernier confirme sa pertinence. Tant le nombre des stands que celui des visiteurs s'est accru, contribuant à donner à la manifestation la masse critique suffisante pour continuer à attirer à elle toutes celles et ceux qui gravitent dans le riche univers de la formation professionnelle.
Les 80 exposants, soit un tiers de plus que l'an passé, ont en effet présenté et expliqué plus de 250 métiers et formations (14% de plus qu'en 2010) dans les secteurs professionnels les plus divers. Or l'on sait qu'en matière de salon, la qualité, la variété et la quantité sont directement proportionnelles: plus il y en a, plus la manifestation gagne en intérêt et notoriété, et plus l'affluence, donc le succès grandit.
Un Salon spécialisé en tant pôle d'excellence ne vaut donc que par l'affluence et la satisfaction de ses visiteurs. Un cadre moderne, des stands attrayants et très dynamiques ainsi que la totale disponibilité de ceux qui s'en occupaient: tous les éléments étaient réunis pour une entière réussite.

En l'espace d'une semaine, du 2 au 7 octobre, l'écrin tout neuf de la nouvelle halle 36 du Palais de Beaulieu a ainsi accueilli plus de 21 000 personnes, dont 9500 élèves ou enseignants de 8e et de 9e année auxquels le salon est tout spécialement destiné. De très nombreuses familles ont aussi profité du mercredi après-midi et du samedi pour visiter le salon.
Si la majorité de ces visiteurs provenaient du Canton de Vaud, la position centrale en Suisse romande du Palais de Beaulieu a également attiré de nombreuses personnes de l'extérieur du canton. Le salon a aussi été visité par des jeunes à titre individuel et des parents venus s'enquérir du profil souhaité pour telle formation, des enseignants et des adultes intéressés par la formation continue.

Lieu de rencontre et de dialogue
Le Salon des Métiers et de la Formation n'est pas qu'une vitrine des professions et des formations initiales ou continues. Il se veut aussi et surtout un lieu de rencontres et d'échanges.
Les jeunes peuvent non seulement approfondir leur réflexion en posant toutes les questions qui leur brûlent les lèvres. Ils peuvent également s'essayer au métier qui les fait rêver, autant pour se mettre l'eau à la bouche que pour en découvrir des exigences qu'ils ne soupçonnaient pas. Le jeune homme tenté par la mécanique peut ainsi tâter du métier en approchant et s'essayant au maniement d'une machine-outil, tandis que celui attiré par un métier du bâtiment peut discuter avec un apprenti venu montrer en public

(Suite à la page 21)

M comme Merci

MIGROS
Société coopérative Migros Vaud

DI MARINO HOMME

A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

(Suite de la page 19)

comment on manipule la truelle de maçon. Le Salon 2011 permettait d'autre part de suivre de brefs exposés sur des thèmes très concrets, tels que la recherche d'une place d'apprentissage, l'entretien d'embauche et l'établissement d'un dossier de candidature. Par ailleurs, son espace «zone vivante», animé par des exposants et des invités d'un jour, a présenté un programme des plus variés dont une journée consacrée aux organisations non gouvernementales. Des défilés de mode de l'atelier de couture du Cofop (Centre d'orientation et de formation professionnelle) ont eux également suscité un bel engouement. Enfin, des élèves de l'OPTI ont assuré la production quotidienne d'un journal du salon.

Le salon est une occasion pour les jeunes de mettre la main à la pâte en compagnie d'un pro lorsque la vocation les titille.

L'union a fait la force

La réussite de ce salon - bien évidemment gratuit pour les visiteurs - résulte surtout de l'alliance de nombreux partenaires actifs dans la branche. Leur nombre et leur qualité sont même le garant de la valeur d'une telle rencontre dont l'utilité publique n'est pas à démontrer et qui répond manifestement une demande de plus en plus importante.

Organisée par le Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle (Giip) et par MCH Beaulieu Lausanne, la manifestation dispose en effet du soutien de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire et du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Sont également de la partie la Confédération et l'Etat de Vaud, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud, le Centre patronal, la Fondation cantonale pour la formation professionnelle ainsi que des partenaires médias tels que le Régional, la Région Nord vaudois, la Côte, Rouge FM et la Télé.

Le rôle de l'Etat et celui de l'économie privée étant indissociables et complémentaires en matière de formation professionnelle, c'est en toute logique que le Salon a été inauguré par la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et Christophe Reymond, directeur du Centre patronal dont on connaît l'importance en tant que centre de formation dans de multiples domaines.

Rouler vert, rouler électrique

Séré par PMS, le Parking du Centre vient d'aménager deux places dotées de bornes de recharge de courant pour les voitures électriques et celui de la Gare en a fait autant pour les sociétaires de Mobility.

Les utilisateurs de voitures électriques à l'autonomie limitée peuvent respirer. Ils n'ont plus à craindre de tomber en panne de courant en pleine ville de Lausanne et d'y rester planté faute de possibilités de recharge. Ils disposent depuis peu de deux places réservées et équipées d'une borne à quatre prises spécialement prévue à cet effet au Parking du Centre. Un service du même type est proposé au Parking de la Gare, mais il est ici destiné aux véhicules électriques de Mobility.

En une heure ou deux seulement, un accumulateur menacé d'épuisement peut être suffisamment rechargé pour retrouver son punch.

Cette manière de mettre à profit le temps de stationnement au Parking du Centre ne manquera dès lors pas de séduire les utilisateurs de ce type de véhicules voire d'en convaincre de nouveaux.

Si ces voitures électriques sont encore rares, c'est notamment en raison de la difficulté de trouver suffisamment de points de ravitaillement en électricité. La mise à disposition de bornes de recharge ne peut qu'aller dans le sens d'un encouragement à utiliser des véhicules à énergie renouvelable. C'est précisément le type de courant électrique qu'ils trouveront ici selon les garanties de la Romande Energie, société oeuvrant en partenariat avec Amperio et Parking Management Services SA (PMS) dans cette opération. À noter que dans le même esprit d'encouragement, le Parking du Centre met aussi des prises de recharge gratuites aux utilisateurs de scooters électriques.

Pour bénéficier de ce service, gratuit jusqu'à fin 2012 au Parking du Centre, il suffit aux conducteurs de voitures électriques de s'annoncer à l'accueil du parking afin de remplir un formulaire et recevoir une carte permettant d'accéder au rechargement. Ce système permet par ailleurs à l'utilisateur de suivre l'évolution de sa consommation en se connectant à la plate-forme internet Esapower au moyen des codes d'accès qui lui seront fournis.

Le système mis en place au Parking de la Gare est quant à lui légèrement différent. Il s'agit ici de deux bornes Siemens CP700A exclusivement destinées aux véhicules m-way de Mobility sur les emplacements mis à disposition par PMS.

Vinci Park accroit sa présence

Vinci Park a racheté 52,5% de la société Interterra Parking SA, auprès de huit actionnaires menés par Crédit Suisse et la Banque Privée Edmond de Rothschild. Interterra/Parking de Mon-Repos est au bénéfice d'un droit de superficie jusqu'en 2047 concédé par la commune de Lausanne. Ce parking construit en 1967 offre une capacité de 378 places et vient d'être rénové. Il renforce la présence de Vinci Park à Lausanne, qui détient déjà 95% du Parking Gare de Lausanne SA, 50% du Parking du Centre SA et 19% du Parking Port d'Ouchy SA. Le Parking de Mon-Repos est et restera géré par la société PMS SA dont Vinci Park détient 30% des actions. Leader mondial du stationnement, Vinci Park gère 2500 parkings et 1 400 000 de places dans treize pays en Europe et en Amérique du Nord.

diémand
sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 "Ours", 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : sofico@bluewin.ch

Visitez notre site : www.sofico.ch

Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2300 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires

Emballages industriels et publicitaires

tramapack

www.tramapack.com

Une large gamme d'emballages polyéthylène et papier

- **Films, gaines, rouleaux, découpes**
- **Sachets horlogers et Minigrip®**
- **Sachets multi-usages**
- **Sacs grande contenance**
- **Sacs à déchets** officiels OKS
- **Cabas** polyéthylène ou papier
- **Vaisselle à usage unique**
- **Housses palettes**
- **Matériaux de calage**

TRAMAPACK SA
Chemin de la Gottrause 5
CH-1023 CRISSIER
Tél. +41 21 632 84 00
Fax +41 21 632 84 02
info@tramapack.com

Sortimo
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

Lausanne

Bien choisir son éclairage, pour un futur lumineux.

CHOISIR DES AMPOULES BASSE CONSOMMATION : C'EST ÉCONOMISER DE L'ARGENT ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT. VOUS RÉDUISEZ DE MOITIÉ LA PART DE VOTRE CONSOMMATION LIÉE À L'ÉCLAIRAGE.

Vivre l'énergie autrement
électricité | gaz | chauffage à distance | multimédia

SiL
SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE

KramerKrieg, c'est aussi les achats online
www.kramerkrieg.ch

Naviguez, choisissez, commandez et... faites des économies !

Un catalogue avec plus de **12'000 articles** et un vaste choix de consommables informatiques.

Des promotions et une gamme d'articles «no name» économiques.

Livraison **le lendemain** pour votre commande passée avant 16 h.

Lausanne - Rue Centrale 12 - Tél. 021 345 00 05 - Fax 021 345 00 05
Montreux - Centre commercial Forum - Place du Marché 8 - Tél. 021 963 03 03 - Fax 021 963 07 78

KramerKrieg
Papeterie - Organisation de bureau

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)
Téléphone permanent:

021 315 45 45 24h/24

www.lausanne.ch/pfo

TL: lignes N° 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

Valentine a la frite depuis cinquante ans

Les friteuses électriques, chauffes assiettes et cuiseurs à pâtes professionnels Valentine rayonnent dans le monde entier depuis l'entreprise familiale établie dans l'Ouest lausannois. Christophe Paris, administrateur de la société, livre quelques secrets de cette réussite exemplaire.

La qualité et la simplicité. Deux caractéristiques qui sautent aux yeux même du profane lorsqu'il parcourt le show room de la maison Valentine à Ecublens. Deux qualités qui convainquent depuis près de cinquante ans des professionnels du monde entier soucieux d'utiliser ce top du top swiss made en matière d'équipement de cuisine.

Christophe Paris dans le show room de Valentine à Ecublens (Photo Jean-Paul Maeder)

100% familiale

Valentine, comme son nom ne l'indique pas, fabrique essentiellement des friteuses électriques (80% de sa production), des chauffes assiettes et des cuiseurs à pâtes de haute performance. Marque cent pour cent helvétique, entièrement en mains familiales, elle conçoit et réalise ses produits dans l'Ouest lausannois. Pourquoi «Valentine» au fait? «En hommage à Monsieur Valentini qui a créé la première friteuse électrique en 1947», répond Christophe Paris, 33 ans, formation d'économiste d'entreprise et administrateur de la société en charge de l'opérationnel tandis que son père passe gentiment la main. Une société dont la création remonte à 1953, par le grand-père de Christophe Paris, en association avec Monsieur Valentini. Ils avaient alors lancé le modèle 53, friteuse émaillée blanche avec une cuve ovale ou ronde. Devenue Valentine Fabrique SA en 1987, l'entreprise est aujourd'hui installée sur deux sites à Ecublens, avec d'une part l'usine créée en 1961 (tôlerie), d'autre part les locaux près de Renens (montage, administration, recherche et développement). La société occupe en tout une trentaine de collaborateurs très fidèles – certains ont 30 ou 40 ans de service dans l'entreprise. Elle envisage d'ici deux ans à rassembler tout cela sous un même toit.

(Suite à la page 27)

JEANFAVRE

Ing. Dipl. EPFL-ETS SA

AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE

1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001

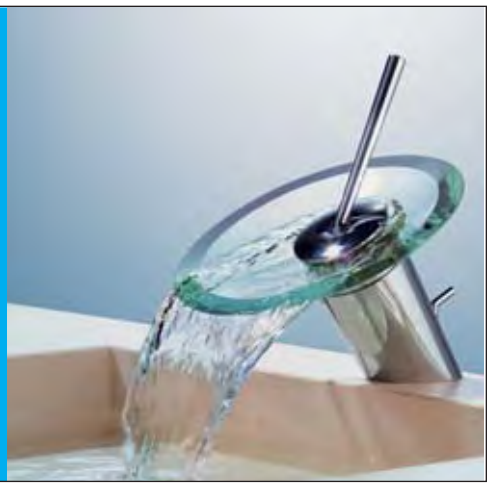

DHR

GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

Des professionnels à votre service
pour toutes vos opérations immobilières

Gérance d'immeubles ▪ Vente et courtage ▪ Promotion immobilière
Administration PPE ▪ Conseils et expertises

021 721 01 01
Av. Général Guisan 44
Case postale 42 ▪ CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch
uspi vaud

(Suite de la page 25)

«Des produits simples et qui fonctionnent»

Qualité, simplicité des produits, mais qualité des relations avec des clients considérés comme des amis sont depuis toujours les atouts majeurs de Valentine. Christophe Paris: «Nous réalisons des produits simples et qui fonctionnent. Cela n'a l'air de rien, mais certaines de nos machines ont quarante ans de service lorsqu'on les change. Cela contribue à notre force sur le marché et constitue notre principal argument face à la concurrence sur laquelle nous sommes par ailleurs en avance en ce qui concerne le nettoyage, l'un des points délicats sur une friteuse.»

De fait, dans un secteur qui n'échappe pas à la sophistication croissante des produits, Valentine s'attache à limiter au maximum la complexité de ses machines. «Nous proposons en parallèle une gamme dite «mécanique» à celle «électronique», et nombre de nos clients nous disent préférer la simplicité de la première, gage de fiabilité.» Ses derniers modèles – la gamme est renouvelée tous les six à huit ans – se caractérisent par une avancée en termes d'économie d'énergie et de consommation d'huile. Son dernier né est sorti en novembre à l'occasion du salon Igeho, le pendant bâlois de Gastronomia. «Nous sommes par ailleurs en train d'intégrer dans nos friteuses un capteur indiquant la qualité de l'huile et qui sait peut-être un jour parviendrons-nous à proposer une machine sans huile du tout.»

De Rochat au Queen Mary 2

Avec une production de quelque 80 appareils par semaine, Valentine est assez loin d'une industrie de masse. Ses clients sont essentiellement des cuisinistes qui intègrent ses produits dans des installations clé en main destinées à des professionnels. Le grand public les voit donc rarement car ils se trouvent dans les cuisines des restaurants.

Les grands noms se bousculent dans son carnet de référence. On y trouve aussi bien la nouvelle cuisine de Rochat à Crissier que celle du paquebot Queen Mary 2 avec un modèle spécial pour bateau, ou encore celle du stade Santiago Bernabeu du Real Madrid, du King Palace au Quatar, du Grand Hyatt à Dubai, du Ritz, du Negresco, etc. «La richesse de notre entreprise, c'est aussi son carnet de relations», souligne Christophe Paris. La société dispose ainsi d'un vaste réseau à travers le monde, ce qui nécessite des efforts constants afin de s'assurer de la collaboration de revendeurs sur place et une présence dans les grandes foires professionnelles, comme celle de Singapour en avril prochain.

«Actuellement, nos plus gros clients sont les Anglais et les Espagnols, mais nous progressons désormais dans les pays du Moyen Orient et en Asie qui ont fait cette année pratiquement jeu égal.» Les perspectives sont des plus intéressantes dans les pays «bric» (Brésil, Russie, Inde, Chine) avec un important potentiel de construction d'hôtels et de restaurants.

Le futur, c'est aussi la progression de la part des cuiseurs à pâtes, et peut-être aussi une gamme fonctionnant au gaz susceptible d'intéresser grandement le sud de l'Europe.

L'avenir de l'entreprise est évidemment lié aussi à l'évolution des cours monétaires – Valentine réalise 70% de son chiffre d'affaires à l'exportation – avec la faiblesse de l'Euro en première ligne. « Nos marges sont bien sûr devenues plus faibles, nous avons dû consentir des rabais. Une aide à l'exportation serait vraiment la bienvenue. » Pour autant, Valentine n'envisage pas de délocaliser sa fabrication. « Nous voulons rester en Suisse, conserver le Swiss Made et cultiver ce label. Par ailleurs, nous nous sommes d'ailleurs attachés à renforcer l'identité de notre marque avec les conseils de l'agence Moser et notre but n'est pas de devenir une multinationale »..

JORDI SA ELECTRICITE-TELECOM

ADM. JEAN-MARC PETERMANN

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

☎ 021 310 39 25
021 310 39 29

courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

ISO 9001

MONNIER

CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

Nouvel homme fort à la tête de l'association Déclic

Michel Berney succède à Me Jean Heim à la présidence de l'association fédératrice qui remplit le rôle d'interface, de force de proposition et de plate-forme de discussion entre les milieux économiques et les autorités.

Michel Berney (à gauche) succède à Me Jean Heim

Président sortant de la SIC Lausanne et environs, fondateur et dirigeant de l'entreprise de conseils Advantages SA, Michel Berney a été nommé à la présidence de l'association Déclic que Me Jean Heim avait reprise en 2002. Rappelons que Déclic, qui joue le rôle d'interface entre les autorités et les milieux économiques, regroupe sept entités désireuses de se faire entendre d'une même voix: la SIC de Lausanne et environs, l'ACL, le Trade Club (grandes surfaces), la section Lausanne de GastroVaud, l'Hôtellerie lausannoise, Lausanne Tourisme et l'Association des Parkings privés lausannois.
Depuis sa fondation et son premier président, Jean-Pierre Wicht, Déclic est traditionnellement chapeautée par un membre de la SIC. Michel Berney: «Les membres ayant chacun leurs problèmes spécifiques, cela permet parfois d'avoir une certaine hauteur de vue pour émettre une vision globale et des avis plus larges.» De par son expérience politique communale et cantonale ainsi que ses mandats dans plusieurs associations, Michel Berney dispose d'un large réseau d'écoute qu'il compte mettre à profit pour sensibiliser les pouvoirs publics notamment à la problématique de l'insécurité lausannoise et de ses conséquences sur la prospérité économique de la région lausannoise.

Jean Heim, force tranquille

Jean Heim devait être un président de transition, or il a siégé pendant plus de huit ans. On était allé le chercher alors que les tensions étaient extrêmes entre l'association d'associations et les autorités.
Riche d'une longue expérience dans l'associatif, l'ancien bâtonnier et député, doté d'une force de conviction peu commune et d'un tempérament reconnu de médiateur, restera celui qui est parvenu à ramener une certaine sérénité. «Une fois le calme revenu, nous avons découvert des autorités communales très ouvertes à nos préoccupations et très soucieuses de mener à bien un bon dialogue», se souvient-il. Sous sa présidence, Déclic s'est développé de manière harmonieuse, quand bien même les discussions au sein de l'association aussi ne sont pas toujours faciles étant donné les divergences propres aux intérêts spécifiques de ses membres. «Nous sommes tout de même parvenus à construire à partir de ces divergences», observe-t-il. C'est ainsi que l'on doit à ce président à la force tranquille une bonne part de l'aboutissement de la Convention collective dans le commerce de détail, ou encore l'élaboration du City Management, stratégie de promotion approuvée par chacun en dépit des difficultés techniques rencontrées par la suite.

Des recours qui s'éternisent

Les années passent et rien ne bouge sur le front des recours déposés il y a plus de trois ans contre la perception de la taxe auprès des commerçants pour le financement du City Management. Aux dernières nouvelles, le chef du service juridique de la Ville était sur le point de rédiger la note indiquant sa détermination dans cette affaire, réponse qu'il livrait déjà il y a un an. Cette lenteur exaspère d'autant plus qu'une décision de justice est attendue à la lumière de la loi cantonale de 2008 sur le développement territorial qui a amené une modification de celle sur les impôts communaux. Les communes ont en effet désormais le droit de percevoir une taxe pour la promotion économique et touristique. Secrétaire général de la SIC, Christian Masserey dénonce une lenteur d'autant plus inacceptable qu'elle est mal perçue par les commerces qui eux se sont acquittés de cette taxe rubis sur l'ongle. Et de rappeler que sur le million de francs prévu, 100 000 francs ont été collectés, remboursables cas échéant car bloqués à la Ville de Lausanne.

«Quand le LEB déraille»

A l'heure où les infractions routières n'ont jamais été aussi sévèrement punies, où l'on encourage chacun à utiliser les transports publics, voici une petite anecdote qui m'est arrivée il peu de temps.
Samedi 15 octobre, d'Echallens je prends le train, direction Lausanne, pour un concert.
A 1 h 55, je suis sur le quai de gare du LEB pour le retour. Voyant une queue conséquente devant l'automate à billets, je me rends à l'une des portes d'entrée du train, muni de deux pièces de 2 francs pensant m'acquitter du supplément «pyjama» auprès du contrôleur.
Je précise que je suis possesseur d'un abonnement général Mobilis aussi je n'ai que le supplément «pyjama» à payer.
On me refuse poliment l'accès au train en me priant d'aller chercher le billet à l'automate. (…)
Je me mets alors dans la file, conscient que l'on ne va de toute façon pas nous laisser en rade et donc serein face aux aiguilles qui tournent.
Que nenni! A 2 h 04, je vois le train fermer ses portes et démarrer au nez et à la barbe de la petite dizaine de personnes – dont je suis – qui attentent encore de pouvoir prendre leur billet!
J'entends des adolescents autour de moi crier, dépités, car ils doivent rentrer à Bercher et pour eux, c'était le dernier train!
J'ai eu à cet instant-là un sentiment de révolte et d'écœurement face à tant d'intolérance de la part des responsables du train, sans doute obnubilés par l'horaire.
A ces heures-là, me semble-t-il, et c'est pour ça que l'on paie un supplément «pyjama», l'essentiel est de ramener tout le monde à la maison; le train suivant étant 1 h 30 plus tard, on n'est pas à cinq minutes près!
Par ailleurs, on peut facilement résoudre le problème en revenant à la bonne vieille méthode qui consiste à encaisser le supplément «pyjama» directement à l'entrée du train par un contrôleur avec une caissette en bandoulière. C'est peut-être ringard mais ça fonctionne et vous divisez par deux la queue à l'automate. On veut privilégier le train, fort bien mais ne dégoûtons pas la jeune génération et les moins jeunes nouvellement acquis à ce mode de transport, au risque de les voir reprendre leur voiture!

Yves Magnenat, Echallens
Vice-président, SIC Prilly et environs

Un témoin privilégié de 40 ans du développement de l'Ouest

Pendant quarante années Jean-Claude Marendaz s'est engagé bénévolement pour le secrétariat de la SIC puis de la SICOL. Hommage et reconnaissance.

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Les Présidents se sont succédé, mais lui est resté. Fidèle au poste, mois après mois, comité après comité, assemblée générale après assemblée générale. Du développement économique de l'Ouest Lausannois, il en a été le témoin privilégié.
Professionnellement, Jean-Claude Marendaz était employé de la Commune de Renens comme responsable du secrétariat de la Police de Renens. La SIC (de Renens et environs) lui faisait côtoyer la réalité du terrain, pas seulement des décisions administratives, mais aussi des problèmes pratiques des commerçants ou des entrepreneurs de notre région. Pour la SIC il a «épuisé» neuf présidents, et suivi l'évolution des moyens d'information de l'association. Tout d'abord un simple bulletin d'information polycopié sur papier A4, qu'il rédigeait lui-même, puis le «SICOL informe» et finalement le journal que vous avez dans les mains.
Ses activités marquantes ont été sa participation à la réalisation du CACIB, depuis les premières commissions d'études en 1973, à la constitution de CACIB SA, départ de la construction de la première étape en 1980. Rappelons que ce Centre (Artisanal, Commercial et Industriel des Baumettes) a été réalisé avec la Commune de Renens qui a accordé un droit de superficie et permis la réalisation d'un bâtiment utile aux entreprises de la région.
Pendant longtemps, Jean-Claude Marendaz a été, pour la SIC, l'animateur principal du Noël des enfants en collaboration avec la SDA (Société de développement de l'agglomération) et de l'USL (Union des sociétés locales). Le Père Noël distribuait, lors de sa tournée, jusqu'à 15 000 têtes de nègre (cela s'appelait comme cela à l'époque) pour le bonheur des enfants de l'agglomération! Il était l'un des artisans de cette fête. La SIC organisait même la venue du père Noël en hélicoptère, ce qui permettait à M. Marendaz d'effectuer un magnifique vol de retour à la Blécherette.

Jean-Claude Marendaz ici devant le CACIB, construction qu'il a suivie depuis les premières commissions d'études en 1973. (Photo Jean-Paul Maeder)

Au bénéfice de la région
Une autre activité prenante a été la naissance de SUBURBA, le comptoir régional qui a animé l'Ouest lausannois de 1965 à 1999. M. Marendaz y a joué un rôle important et tenu la cantine comme le secrétariat au gré des éditions.
Jean-Claude Marendaz est un collectionneur de cartes postales, principalement de l'Ouest lausannois. Il est l'auteur de trois livres:

– L'histoire postale de Renens
– L'Ouest lausannois à la belle époque de la carte postale
– Renens de la campagne à la ville

Au final, son engagement pour la SIC représente pour lui surtout beaucoup de plaisir à côtoyer des gens sympas, à œuvrer au bénéfice de notre région. Ces années sont autant de bons souvenirs additionnés.
Alors, cher Jean-Claude un grand merci pour ton engagement, ta fidélité, et tout ton travail pour notre bien à tous! Saluons encore ton ouverture d'esprit qui a caractérisé la rédaction des trois-cent dix procès verbaux de notre Comité dont tu as assuré la rédaction.
Simplement MERCI!

Bienvenue à Mme Grob de Wolff
Le secrétariat de la SICOL est désormais assuré par Mme Roselyne Grob de Wolff, directrice de «bleusafran», une nouvelle société installée à Renens, active dans la communication, les événements et le conseil. Souhaitons la bienvenue à Mme Grob, et autant de plaisir à travailler aux côtés des entrepreneurs de notre région.

S. Rezso Président SICOL
s.rezso 22 hsb.ch
www.sicol.ch

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE
ELECTRICITE
TELECOM
TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36
FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

BERTHOLET + MATHIS S.A.
BATIMENT
GENIE CIVIL
MICRO HYDRAULIQUE
TRAVAUX PUBLICS
RENOVATION - ENTRETIEN
AV. DU GREY 84 / CP 123
1000 LAUSANNE 22
021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

offrez-vous une nouvelle marque!

Créer ou repenser sa marque est une étape fondamentale dans la vie d'une entreprise c'est pourquoi nous avons élaboré des outils et des services qui vous permettrons de (re)dessiner votre image de marque et votre communication de façon à respecter les valeurs et les missions de l'entreprise, le tout compris dans une offre complète et précise.

Découvrez nos solutions sur www.moserdesign.ch

la marque et son univers.

>moser

Elegance is an attitude

Kate Winslet

LONGINES®

GUILLARD
HORLOGERS JOAILLIERS
LAUSANNE

GUILLARD
METZGER

Longines DolceVita

www.longines.com